

Avis de constitution

SOCIETE « AKN IMEX » en abrégé « A.IMEX »

Siège ABIDJAN-COCODY –ANGRE 9eme TRANCHE  
NON LOIN DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 2635, Ilot 231

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 01/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKN IMEX » en abrégé « A.IMEX »

Objet : - IMPORT-EXPORT DE VIANDE ET DE POISSON  
SURGELES  
- ACHAT ET VENTE DE LAIT ET DE SAVON EN  
POUDRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-COCODY –ANGRE 9eme TRANCHE  
NON LOIN DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 2635, Ilot 231

Dirigeant(s) Mme AKA KOFFI NADEGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09771 du 16/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57208/GTCA/RC/2025 du 16/09/2025

